

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Sodium perchlorate monohydrate

FDS-nombre : 000000020266

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : perchlorate de sodium

No.-Index : 017-010-00-6

Numéro d'Enregistrement REACH : n'est disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Matières solides comburantes Catégorie 1

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Irritation oculaire Catégorie 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2 - Oral(e)

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :	H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P280	Porter des gants/vêtements de

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

P301 + P330 + P331	protection/ équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
perchlorate de sodium	7791-07-3 017-010-00-6 231-511-9	Ox. Sol. 1; H271 Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Eye Irrit. 2; H319 STOT RE 2; H373; Oral(e)	<= 100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Contact avec les yeux:

Protéger l'œil intact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Tenir à l'écart des agents réducteurs.

En cas d'incendie, le produit entretient la combustion.

Le produit lui-même ne brûle pas.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Éviter la formation de poussière.

Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage. Protéger de toute contamination.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Tenir à l'écart des matières combustibles. Le produit lui-même ne brûle pas.

Mesures d'hygiène:

Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Prendre les mesures nécessaires pour que les récipients ne tombent pas. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Précautions pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des matières combustibles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
perchlorate de sodium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,28 mg/m3	Inhalation	
perchlorate de sodium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		2,16mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
perchlorate de sodium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,02mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
perchlorate de sodium	Eau douce: 0,021 mg/l	Assessment factor: 10
perchlorate de sodium	Eau de mer: 0,002 mg/l	Assessment factor: 100
perchlorate de sodium	Station de traitement des eaux usées: 7 mg/l	Assessment factor: 100
perchlorate de sodium	Sédiment d'eau douce: 4,67 mg/kg dw	Assessment factor: 100
perchlorate de sodium	Sédiment marin: 0,467 mg/kg dw	Assessment factor: 1000
perchlorate de sodium	Sol: 2,55 mg/kg dw	Assessment factor: 1000

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Ne pas respirer les poussières.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures d'ordre technique

Évacuation locale

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: solide
Couleur	: incolore
Odeur	: inodore
poids moléculaire	: 140,46 g/mol
Point/intervalle de fusion	: ≥ 469 °C substance anhydre
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable Se décompose par chauffage.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: 482 °C
pH	: 6,0 - 8,0 à 20 °C
Température d'auto- inflammabilité	: n'est pas auto-inflammable
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Hydrosolubilité	: 2.090 g/l à 20 °C substance anhydre

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : donnée non disponible

Pression de vapeur : négligeable

Densité : env. 2,02 g/cm³
à 20 °C

Masse volumique
apparente : env. 1.200 kg/m³

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

9.2 Autres informations

Produit hygroscopique.
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange est classé comme comburant
dans la catégorie 1.

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique

482 °C
Température de décomposition

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Se décompose par chauffage.

10.4. Conditions à éviter

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Tenir à l'écart des agents réducteurs.
Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des métaux en poudre.
Les mélanges avec les matières combustibles sont facilement inflammables et brûlent vivement, même sans apport d'air.
Agents réducteurs forts
Sauté

10.6. Produits de décomposition dangereux

L'oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle et femelle

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Substance d'essai: substance anhydre

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Classification: Non irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Substance d'essai: substance anhydre

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Substance d'essai: substance anhydre

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Essai du ganglion lymphatique local chez la souris

Espèce: Souris

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Classification: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE pour les essais

Substance d'essai: substance anhydre

Toxicité à dose répétée:

Voie d'application: Oral(e)

Note: Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Type de cellule: Lymphocytes humains

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Danger par aspiration:

Non applicable

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en statique

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Substance d'essai: substance anhydre

NOEC

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Essai en semi-statique
Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)
Valeur: 11,48 mg/l
Durée d'exposition: 84 jr
Méthode: Ligne directrice 215 de l'OCDE pour les essais

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50
Biomasse
Essai en statique
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)
Valeur: > 435,7 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC
Taux de croissance
Essai en statique
Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)
Valeur: 86,9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes:

CE50
Inhibition de la respiration
Essai en statique
Espèce: boue activée
Valeur: > 700 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: ISO 8192

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50
Essai en statique
Espèce: Daphnia magna
Valeur: > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Substance d'essai: substance anhydre
NOEC
Essai en semi-statique

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)
Valeur: 10 mg/l
Durée d'exposition: 7 jr

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1502

IMDG:1502

IATA:1502

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:PERCHLORATE DE SODIUM

IMDG:SODIUM PERCHLORATE

IATA:Sodium perchlorate

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 5.1

IMDG: 5.1

IATA: 5.1

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P8: Liquides et solides comburants Number in Regulation: 1.2.8	Quantité: 50.000 kg Quantité: 200.000 kg	
RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs		Listé

Centre de contrôle de poison

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances

Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand

Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

perchlorate de sodium : H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion;
comburant puissant.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes
(Thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition
prolongée.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Sodium perchlorate monohydrate

71852-250G

Version 1.3

Date de révision
25.02.2021

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
